



Conférence de presse du comité contre l'initiative biodiversité du 13 juin 2024

L'initiative de la biodiversité empêche le développement des énergies renouvelables

Statement de Jacqueline de Quattro, vice-présidente de l'aeesuisse

Dimanche dernier, les Suisses ont dit oui à une forte majorité, ..., à la loi pour l'électricité. Par leur vote, ils ont confirmé la Stratégie énergétique approuvée par le peuple en 2017 ainsi que les objectifs climatiques acceptés dans les urnes, il y a presque un an.

La volonté populaire est très claire : elle veut que notre pays s'engage dans la voie de la durabilité et devienne climatiquement neutre d'ici 2050. Pour atteindre cet objectif, nous devons progressivement éliminer les combustibles fossiles et remplacer le pétrole et le gaz par de l'électricité. Nous devons fournir davantage d'électricité par le biais des énergies renouvelables.

Le OUI convaincant à la loi sur l'électricité est également dû au fait que la réforme renforce la protection de la nature et du paysage. La création de zones appropriées définit clairement où les installations d'énergie renouvelable doivent être mises en place. Ni la nature, ni le paysage sont sacrifiés.

Or l'initiative pour la biodiversité est en parfaite contradiction avec la loi sur l'électricité. Elle remet déjà en question le large compromis entre la protection de la nature et la production d'énergie. Ainsi la délimitation de vastes zones protégées –30% des surfaces confisquées-, rendrait plus difficile la mise en œuvre de nouveaux projets ou l'expansion de projets existants.

La sécurité de planification et d'investissement pour le développement des énergies renouvelables créée par la loi pour l'électricité serait ainsi perdue. Ce qui freinerait le développement des énergies vertes indigènes et entraînerait d'importants conflits dans l'approvisionnement de l'énergie indigène, avec à la clé des répercussions sur la facture d'électricité.

Ce serait un véritable retour en arrière. La production d'énergies renouvelables pèse autant que la sauvegarde de la nature et du paysage. Il n'est cependant pas question de sacrifier le climat, les biotopes et les espèces dans leur ensemble.

La biodiversité est importante. Des mesures sont nécessaires pour la promouvoir. La Confédération et les cantons mènent déjà des actions dans ce domaine. Quand j'étais conseillère d'Etat en charge de l'environnement, nous avons adopté un plan d'action pour promouvoir la biodiversité.

En conclusion, l'initiative sur la biodiversité est trop rigide. Elle ne constitue pas une réponse adéquate aux enjeux de demain. Elle torpille les avancées dans les domaines énergétique et climatique. Elle est surtout contraire à l'évolution souhaitée par le peuple.

C'est pourquoi l'aeesuisse, l'organisation faîtière de l'industrie pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, s'engage avec conviction pour le non à l'initiative mais en faveur de la biodiversité. Car la transition énergétique profite à la fois au climat et à la biodiversité.